



DEMANDE DE MODIFICATION D'HORAIRE

NOM de l'enfant : Prénom :

Groupe d'accueil : Rose Vert Jaune Bleu Orange Violet

NOUVEL HORAIRE SOUHAITÉ	Journée	2/3 de journée		1/2 journée	
	6h45 18h45	6h45 14h00	10h30 18h45	6h45 12h00	13h30 18h45
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

- Les groupes Rose-Vert-Jaune-Bleu mangent à 11h00, et les groupes Orange et Violet à 12h00.

Taux d'accueil si placement selon horaire :

Dès le 1^{er} _____

- Les changements d'horaire et modifications de contrat entrent en vigueur au 1^{er} jour d'un mois.
- Délai de réception minimum : 3 semaines avant la date de modification souhaitée (sinon report d'un mois).
- Aucune modification possible pour juin/ juillet.
- Les demandes déposées en juillet et en août sont prises en considération à partir de septembre.

JOINDRE UNE NOUVELLE ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR
en cas de changement d'employeur ou d'horaire différent de celui figurant sur l'attestation en cours
(Utiliser svp le document officiel disponible sur le site www.monthey.ch/tonkinelle)

Motif du changement :
.....
.....
.....

Le nouvel horaire n'entrera en vigueur qu'après validation par un avenant au contrat de prise en charge.
Merci d'attendre la réception de cet avenant avant toute modification de placement, et de vous référer à la date d'entrée en vigueur indiquée sur le document.

Date : Signature :

NE PAS REMPLIR	La demande est acceptée par La Tonkinelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Remarque éventuelle :

	Date : Signature de la Direction :